



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵢⵜ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITALS

Rabat, le 07 janvier 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/02/2019**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que Medtech Group a déclaré le 4 janvier 2019, avoir acquis sur le marché central, le 27 décembre 2018, 18 000 actions S2M au cours unitaire de 250 dirhams, franchissant à la hausse le seuil de participation de 33,33% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Medtech Group détient 276 987 actions S2M soit 34,11% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement du seuil précité, Medtech Group envisage de poursuivre ses achats sur la valeur S2M.

Medtech Group déclare agir de concert avec la société Millenium Ventures qui détient 35 379 actions S2M, soit 4,36% du capital de ladite société.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma